

HORAIRE DES COLLECTES 2020

Récupération / Vidanges / Matières organiques



JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



Cueillette des ordures autres que ménagères : 13 mai 2020 et le 7 octobre 2020.
Doivent être déposées près de la rue, les branches attachées en liasses sans excéder six (6) pieds de longueur.





BAC BRUN | matières ORGANIQUES

Si vous le souhaitez, déposez du papier journal au fond du bac brun ou doublez celui-ci d'un grand sac de papier.

Résidus alimentaires (crus, cuits ou périmés)

Fruits et légumes
Viandes, volailles et os
Poissons, fruits de mer
Œufs et coquilles
Écales de noix et noyaux de fruits
Produits laitiers
Graisse animale et végétale
Pâtes, pain, céréales, riz
Gâteaux, biscuits, bonbons
Tartinade, confiture, condiments
Café, filtres à café et sachets de thé
Aliments frits ou en sauce

Résidus verts

Fleurs et plantes
Résidus de jardin et de plate-bande

Papier et carton souillés

Boîtes de pizza, de pâtisserie
Essuie-tout
Serviettes de table

+ | collecte d'ENCOMBRANTS

Sont acceptés dans la collecte d'encombrants les gros rebuts non récupérables.

En voici la liste : matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyaux, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de résidence en vinyle (clapboard), préart et tuiles, papier goudronné, plastique rigide (douches, bassins de jardin, etc.) et souches d'arbres



BAC BLEU | matières RECYCLABLES

Papier

Journaux, livres, revues, circulaires, catalogues, enveloppes

Carton

Carton ondulé (boîtes de gros carton) ou plat (boîtes de céréales), carton en pâte (boîtes d'œufs), carton multicouche (lait, soupe et jus Tetra Pak®), boîtes de carton/métal (jus congelés, Quick®)

Verre

Bouteilles et pots de verre, peu importe le format et la couleur

Plastique

Contenants et emballages de plastique numérotés 1, 2, 3, 4, 5 et 7

Métal

Boîtes de conserve, canettes, bouchons, couvercles, papier et assiettes d'aluminium propres et contenants de peinture vides

Site d'enfouissement sur la rue
Rivière-des-Vases à Cacouna :
418 867-3536

****Il est interdit** de déposer des produits qui pourraient encombrer les conteneurs municipaux (le couvercle doit fermer) tel que les gros matériaux de constructions, les matelas, etc.**



ÉCOCHANTIER
Récupération et vente de
matériaux de construction,
rénovation ou démolition
www.ecochantier.ca

les ÉCOCENTRES



Pensez aux écocentres pour ce que vous ne pouvez pas mettre au recyclage ou au bac brun. Ce que vous y apporterez sera recyclé ou réutilisé. Vérifiez la liste des matières acceptées!

RIVIÈRE-DU-LOUP

100, rue Delage
Ouvert du 17 avril au 3 novembre
du mardi au samedi inclusivement
de 8 h à 16 h

SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

151, 1^{er} Rang Est
Ouvert du 5 mai
au 3 novembre inclusivement
lundi et samedi de 8 h à 16 h

ON Y ACCEPTE LES MATIÈRES SUIVANTES :

Meubles réutilisables et électroménagers
Matériel électronique, informatique et électrique
Résidus domestiques dangereux
piles, huiles, peintures, pesticides, aérosols, etc.
Bois
Résidus verts
feuilles, branches, herbe, résidus de jardin
Métal
Vêtements et accessoires
(réutilisables uniquement)
Pneus de diamètre maximum 48 po
(sans jante)
Matériaux de construction et de rénovation
portes, fenêtres, évier, bardeaux d'asphalte, gypse,
vitre, miroir, toilette, céramique
Agrégats en petites quantités seulement
gravier, béton, asphalte, brique
Déchets volumineux (des frais s'appliquent)

des questions?

Pour des questions concernant la liste des matières acceptées et refusées, contactez la ligne info de Co-éco.

Pour des questions en lien avec la collecte, contactez votre municipalité.



LIGNE INFO

418 856-2628
1 888 856-5552
www.collectequicarbure.com